

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Saad Dahleb Blida
Institut d'Architecture et d'Urbanisme

Diplôme d'architecte

Option : HABITAT ET ARCHITECTURE

CONCEPTION D'UN ENSEMBLE D'HABITAT COLLECTIF A Bou Ismail TIPAZA

Présenté par :

Mme Daouadji Amina

Mme Benyahya Amina

Encadré par :

M. Chaouche

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier dieu le tout puissant, de nous avoir illuminé et ouvert les portes du savoir, en nous donnant la volonté, le courage, et la patience.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à :

Tous les membres de nos familles, et tous les amis qui ont participé dans ce modeste travail.

Notre promoteur, M. CHAOUCHE, pour avoir accepté de nous encadrer, pour leur aide précieux leurs conseils et surtout leur soutien moral.

A vous cher lecteur même si vous ne me connaissez pas et vous consultez notre travail, nous souhaitons que vous alliez l'utiliser et renforcer pour qu'il soit utile aux autres générations

A vous tous « mille remerciements » du fond de nos cœurs.

Merci.

A. DAOUADJI et A. BENYAHIA

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

*Celle qui ma toujours soutenue et qui s'est sacrifiée pour moi ma chère
mère, maman que dieux te protège et te garde pour moi.*

*A mon père tant que investi et accorde tout de sacrifice durant sa vie
pour assurer mon avenir.*

*A mon cher et unique frère Amine, que j'aime tellement
A mon beaux père, ma fierté, votre sourire fait mon bonheur, vous qui
m'avez soutenu et encouragé.*

*A ma belle mère, ma lumière, je la témoigne tout mon respect et mon
affection.*

*A mon mari qui ma toujours soutenu tout ces années, mon bonheur,
ma joie de vivre.*

*A ma belle sœur Amina, toi qui ma toujours soutenu quoi que je fasse,
ainsi que tes enfants (Mokhtar, Nour el Yakine et Tedjeddine)*

*A ma tante Mahdia aussi qui ma toujours soutenu quoi que je fasse, je
te souhaite tous le bonheur du monde.*

*A ma chère amie et collègue de stage AMINA vous qui m'avez
soutenu durant toute l'année.*

A mes chers grands mère, que j'aime tellement

Aux familles Daouadji et Aoussat grand et petit.

A tous ceux que j'aime et ceux qui m'ont aidé de prêt ou de loin.

Amina DAOUADJI

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents qui m'ont apporté tous le long de mes études leurs multiples soutiens.

Mon frère (SID ALI), et mes sœurs (SARAH ET MOUNIA)

Ma collègue de stage DAOUADJI AMINA POUR SON étroite collaboration lors de la réalisation de ce projet

Mes amis, qui ont été d'un soutien moral indéniable (ABD EL KARIM KARA)

Mon mari, ma belle famille (ma belle mère, beau père, beaux frères et belle sœur).

Que ceux-ci et ceux dont les noms n'y figurent pas, puissent trouver l'expression de leur encouragement dans ce travail.

Amina BENYAHIA

RESUME

«Le vrai visage de l'architecture est dessiné par les valeurs spirituelles d'un état particulier de la conscience et par le facteur technique assurant la matérialisation de l'idée au site.» Le Corbusier

L'habitat n'est pas qu'un toit abri, foyer et loger mais c'est un ensemble socialement organisé. L'habitat collectif est un type d'habitat humain consistant à rassembler plusieurs logements, il se développe en hauteur.

Le problème majeur de l'habitat collectif réside dans le déséquilibre socio-economique, ce déséquilibre est localisé dans la qualité et la quantité. Notre objectif de travail consiste à réaliser un ensemble d'habitat collectif à Bou Ismail.

TABLE DES MATIERES

Introduction générale

1. Introduction	9
2. La problématique.....	10
3. L'objectif du mémoire.....	11
4. L'organisation du mémoire	11

Chapitre I : Connaissance de la ville de Bou Ismail

I.1. Introduction.....	12
I.2. La situation de la ville.....	12
I. 3. L'accessibilité et le réseau routier:.....	13
I. 4. L'état actuel	16

Chapitre II : Connaissance de POS d'intervention

II.1. Introduction	17
II.2. La situation du POS par rapport à la ville	17
II.3. Le schéma de structure	17
II.4. Le système viarie du POS :	18
II.5. La proposition du POS	19

Chapitre III : Connaissance de site d'intervention

III.1. Introduction	21
III.2. La situation du site par rapport à la ville.....	21
III.3. La situation du site par rapport au POS.....	22
III.4. La proposition POS au site d'intervention	22
III.5. L'accessibilité.....	23
III.6. L'environnement immédiat	23
III.7. Le dimensionnement, la morphologie, l'orientation	24
III.8. La climatologie.....	25
III.9. Les avantages et les inconvénients du notre terrain	26

Chapitre IV : Le projet

IV.1. Introduction	27
IV.2. La fiche technique	27
IV.3. Esprit de plan de masse	28
IV.4. Implantation lies au site et espace vert.....	28

IV.5. Implantation du projet dans l'environnement	30
IV.6. Organigramme fonctionnel	30
IV.7. Organisation des blocs	31
IV.8. Le parking :	31
IV.9. Les commerces.....	32
IV .10. Les logements	32
IV .11. Les Plans	32
IV. 12. Vue sur façade.....	35
<u>Conclusion générale</u>	

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Limites territoriales de la wilaya de Tipaza.....	13
Figure 2 : Situation de la ville de Bousmail par rapport à la wilaya de Tipaza	13
Figure 3 : Accessibilités et réseau routiers	14
Figure 4 : Cartes des voiries et servitudes.....	15
Figure 5 : Situation du POS par rapport à la ville de Bou Ismail.....	17
Figure 6 : Schéma de structure	18
Figure 7 : Système viaire du POS	18
Figure 8 : Proposition du POS.....	20
Figure 9 : Vue aérienne du site d'intervention	21
Figure 10 : Situation du site par rapport au POS.....	22
Figure 11 : Le site d'intervention	22
Figure 12 : Accessibilité au terrain.....	23
Figure 13 : Environnement immédiat de site	24
Figure 14 : La coupe de terrain	25
Figure 15 : Climatologie de site	26
Figure 16 : Plans de masse	29
Figure 17 : Implantation de projet.....	30
Figure 18 : Organigramme fonctionnel	30
Figure 19 : Organisation des blocs	31
Figure 20 : Le parking	31
Figure 21 : Organigramme spatial de commerce	32
Figure 22 : Plan RDC (bloc A).....	33
Figure 23 : Plan 1er étage Bloc A	33
Figure 24 : Plan 2eme étage Bloc A.....	34
Figure 25 : Plan RDC de bloc B.....	34
Figure 26 : Plan de 1er Etage de bloc B	35
Figure 27 : Plan de 2éme Etage de bloc B	35
Figure 28 : La vue sur façade 1	36
Figure 29 : La vue sur façade 2	36

Introduction générale

1. Introduction

L'architecture c'est la création de l'organisation des espaces bâtis. Comme toute construction, l'architecture répond au besoin d'avoir un toit en tenant en compte des envies des futurs habitants, des contraintes du lieu et des moyens à disposition mais en plus de cela l'architecte donne un sens à cette démarche de construire.

Pour ce la conception d'un projet d'architecture ne signifie pas seulement la production des plans, il s'agit d'une études complexe mettant eu évidence les grands paramètres : le site, le programme, la réglementation ainsi que la sensibilité du concepteur.

« L'architecture est l'invention : c'est ainsi que je conçois mon travail : faire quelque chose de différent : de nouveaux.... » *Corbusier*

L'habitat est le concept le plus ancien de l'histoire de l'humanité, depuis le début, l'homme a construit ses abris en fonction de ses besoins, et comme ces derniers sont devenus de plus en plus nombreux et complexe ses habitations prennent des formes différentes et nouvelles.

L'habitat, qui se défini comme un facteur d'existence essentiel de la vie humaine, est un élément constituant de la vie social et l'endroit, qui lui fournit de quoi subvenir à ses besoins, exigences primaires de tous les hommes.

D'autre terme l'habitat c'est l'ensemble de conditions d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit, habitat rural, urbain, dispersé, aggloméré, groupé.

Cette définition de l'habitat est la plus opérationnelle, elle montre que l'habitat n'est pas uniquement limitée à la fonction loger ou abriter mais s'étend pour englober toute les activités destinées à assurer et satisfaire les relations de l'être humain et son environnement.

Nous distinguons les trois types d'habitat comme suit : Habitat individuel, semi collectif et collectif.

Habitat individuel : il s'agit de l'abri d'une seule famille (maison unifamiliale disposant en général d'un espace connu et certain nombre d'espace privé, d'un jardin , d'une terrasse et garage etc. il peut se présenter en deux , trois ou quatre façades pour une maison isolée

Habitat semi collectif : elle est aussi appeler habitat intermédiaire et tente de donner un groupement d'habitation qui caractérise le plus grands nombre des qualités de l'habitat individuel.

Habitat collectif : est un type d'habitat humain consistant à rassembler plusieurs logements. Les différentes formes d'habitations conçues par l'homme font appel à des références et des facteurs variés selon les milieux et les territoires. Ces facteurs toujours liées à l'homme, nature social (religion, structure familiale, culture...), et à l'environnement, nature physique (la nature du terrain, condition climatique). Il se trouve en général en zone urbaine se développe en hauteur au de la de R+4, Ce type s'adapte très bien à une production industrielle et à des méthodes de planification, de réalisation et de gestion centralisées, contrairement à la maison unifamiliale. (5)

La taille de l'habitat collectif est très variable, il peut s'agir de tours, de barres, à coursive, à cour et assez souvent d'immeuble de petite taille.

Ce type d'habitat a des avantages majeurs, qui sont résumés dans les points suivants :

- La construction et l'installation technique simples.
- La consommation économique de terrain à bâtir.
- Assez d'air et la lumière pour les logements.
- L'homogénéité de toutes les cellules habitation.

2. La problématique

Cependant, l'habitat collectif pose des problèmes de l'anonymat, de manque d'une communication directe entre l'habitation et l'extérieur, de l'impossibilité de pouvoir les adapter à des exigences différentes et souvent le manque d'une qualité esthétique de l'ensemble.

Comme le secteur du bâtiment, l'habitat collectif a connu des mutations liées à l'évolution de l'économie en général. En Algérie, la question de l'habitat pose des enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels et géographiques.(1)

Le problème majeur de l'habitat en Algérie s'inscrit pleinement dans le déséquilibre socio-économique, entre les couts d'acquisition ou d'utilisation et les revenus, et la

caractéristique fondamentale de sous développement. Ce déséquilibre est localisé dans : la quantité, au niveau de logement et des structurations des espaces collectif, ainsi que la qualité, au niveau de typologie des espaces et de surface des logements, appropriée aux exigences de la famille algérienne.

Nous constatons que dans la plupart des cas, la qualité de logement construit par le secteur publique ou privé est défailante en dehors de toute application des normes exigées, de même nous remarquons qu'aucune considération n'est portée sur l'habitat en générale.

La question qui se pose, comment peuvent ils respecter l'aspect quantitatif et qualitatif dans l'habitat collectif en Algérie ?

3. L'objectif du mémoire

Notre projet de recherche consiste à réaliser l'habitat collectif, sur une surface de 16107m² à Bou Ismail, qui ne réside pas dans des adaptations forcées par les habitants, mais par la recherche des modèles architecturales à travers les dimensions suivants :

- Les logements comme un objet architectural
- Les programmes socioculturels
- Les matériaux et les techniques de construction
- La taille et la composition du groupe familiale
- Les activités et les pratiques de la vie quotidienne à l'intérieur de logements
- Etude de l'espace publique en tant que prolongement de l'espace bâti en relation avec le quartier.

4. L'organisation du mémoire

Ce mémoire est organisé en 4 chapitres :

1. Chapitre 1 : présente la situation de la ville de Bous mail par rapport au wilaya de TIPAZA.
2. Chapitre 2 : définit la connaissance du POS d'intervention et sa situation par rapport à la ville.
3. Chapitre 3 : présente la connaissance du site d'intervention par rapport au POS.
4. Chapitre 4 : consiste à la réalisation de notre projet, l'ensemble d'habitat collectif à Bou Ismail, constituant 85logements y compris des locaux commerciaux, le bâti est réparti sur 2 ilots et les logements sont des types de F3 et F4 classés selon leurs surfaces.

Chapitre I : Connaissance de la ville Bou Ismail

I.1. Introduction

La commune de Bou-Ismaïl fait partie de la wilaya de Tipaza, elle représente l'une des 28 communes de cette wilaya, et même un de ces chefs lieux de daïra, il s'agit de la commune de Bou-Ismaïl.

Dans ce chapitre nous présentons la situation géographique de la ville Bou Ismaïl.

I.2. La situation de la ville

Elle se situe, dans la partie centrale de la plaine de la Mitidja, à **45Km** à l'ouest d'Alger et **25Km** à l'est de son chef-lieu de wilaya de Tipaza. Bou Ismaïl de son ancien nom « Castiglione », qui constitue l'une des plus importantes communes par sa particularité et par sa position géographique privilégiée.

**Source : PDAU de Bou Ismaïl (révision)*

Elle s'étend sur une superficie globale d'environ **1419Ha** dont **895 Ha** sont des terrains agricoles (la surface agricole utile étant de **857 Ha**), son domaine littoral d'étend sur une superficie de **724,5 Ha**, soit **52,42%** de la surface communale. La façade littorale s'étend sur un linéaire côtier de **5,87 Km** et un linéaire terrestre de **6,52 Km**, au linéaire côtier, il présente **2,61 Km**, soit **44,46%** du linéaire côtier total. La figure 1 montre les limites territoriales de la wilaya de TIPAZA.

Elle est limitée administrativement:

- Au Nord : par la mer méditerranée
- Au Sud : par la commune de Chaïba
- A l'Ouest : par la commune de Khemisti
- A l'Est : par la commune de Fouka

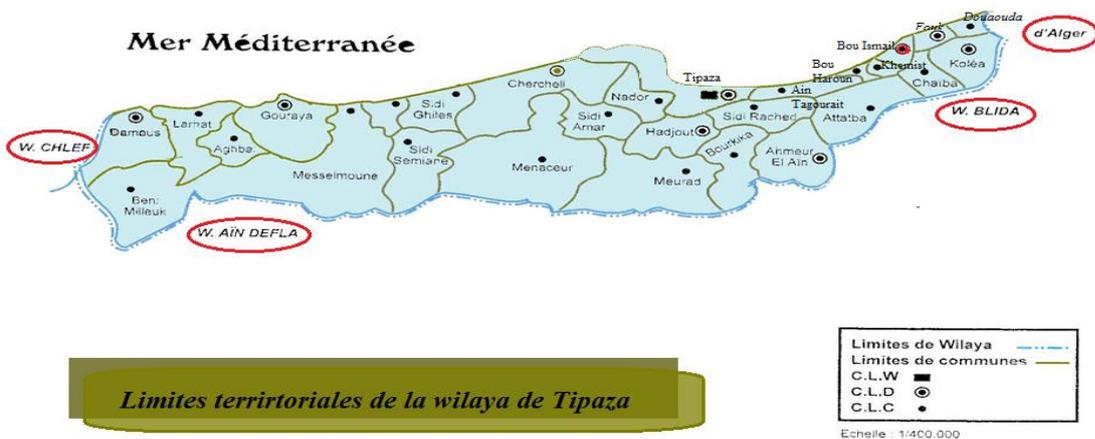


Figure 1 : Limites territoriales de la wilaya de Tipaza

Nous l’avons représenté dans la figure suivante la situation de la ville par rapport à la wilaya.

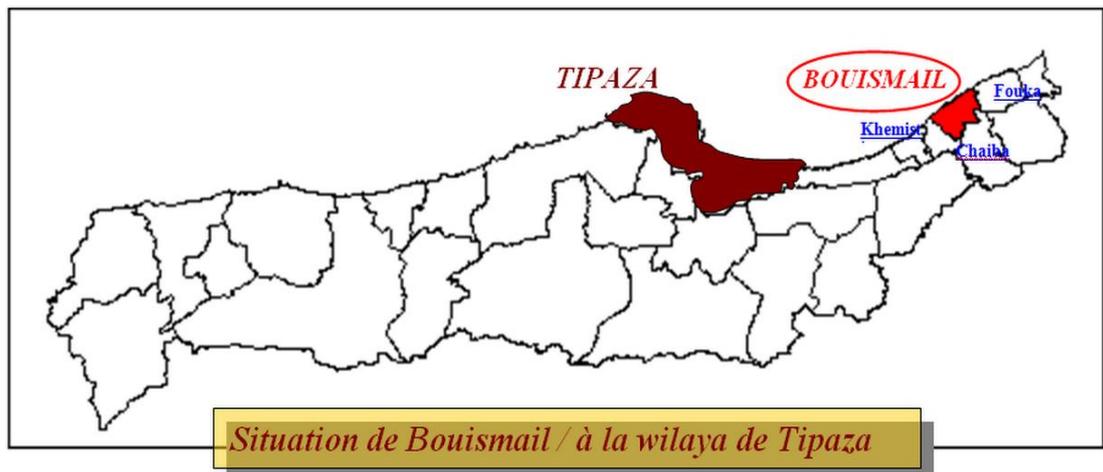


Figure 2 : Situation de la ville de Bouismail par rapport à la wilaya de Tipaza

I. 3. L’accessibilité et le réseau routier:

La commune de Bou Ismail est desservie par deux routes nationales :

- **La RN 11** dans la partie Nord de la commune sur une longueur de **5300m**, reliant Alger – Tipaza

- **Source : PDAU de Bou Ismail (révision)*

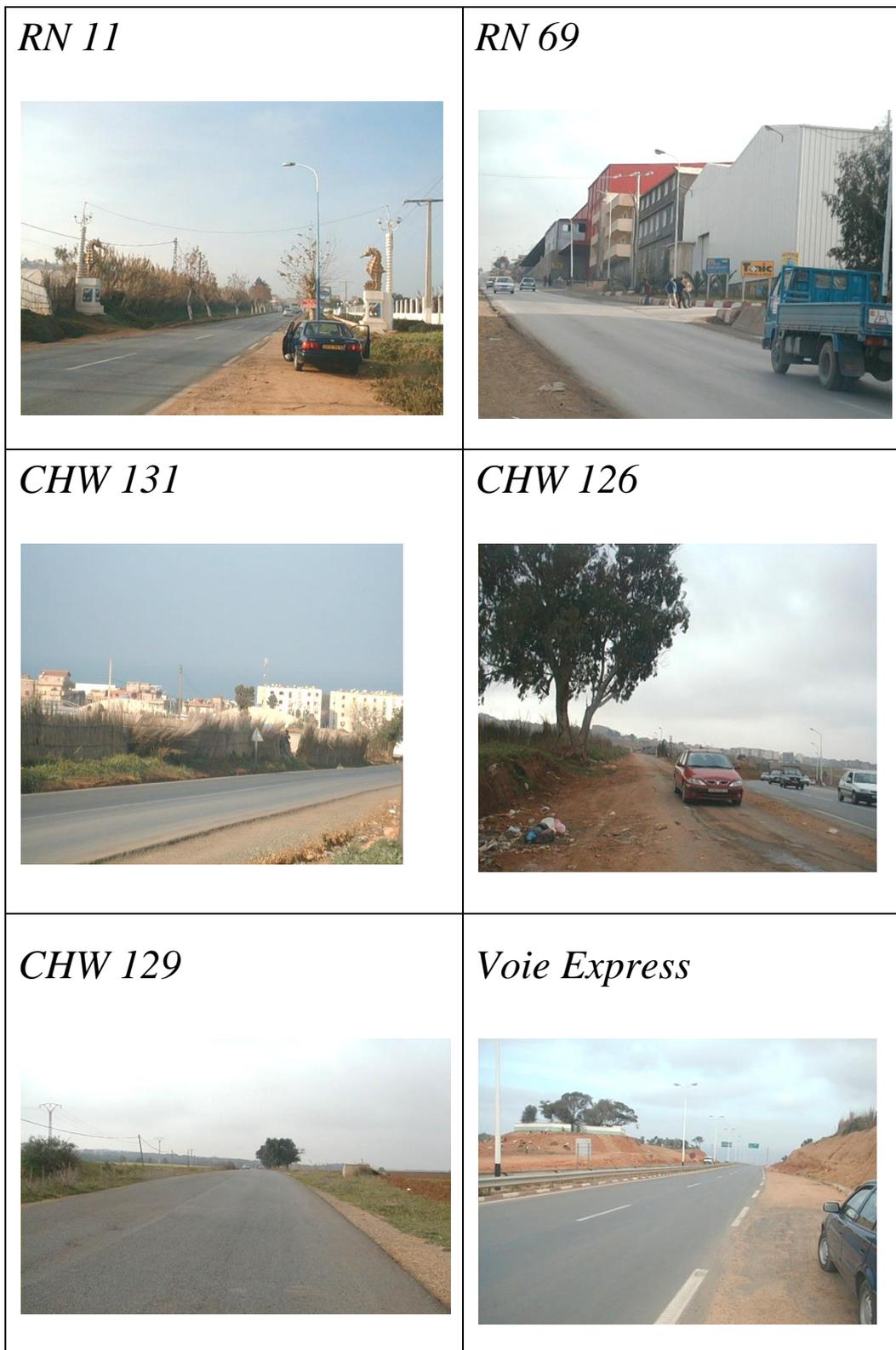


Figure 4 : Cartes des voiries et servitudes

I. 4. L'état actuel

L'étude faite sur le tissu de la commune nous a permis d'identifier la structure urbaine actuelle de Bou Ismail. Elle se présente selon des limites physiques très fortes marquant différentes zones qui gravitent autour du **chef-lieu**. Nous relèverons ainsi :

- Le centre ville avec les anciens quartiers
- Les zones d'extensions d'un aspect divers de celui du centre ville

Le chapitre suivant décrit la connaissance de POS.

Chapitre II : Connaissance du POS d'intervention

II.1. Introduction

POS est le plan d'occupation de sol, qui nous permet de localiser le terrain d'intervention. L'objectif de ce chapitre est décrit le POS n°=8 par rapport à la ville de Bou Ismail.

II.2. La situation du POS par rapport à la ville

Notre POS se trouve dans la limite Sud de la ville de Bou Ismail. La situation du POS est résumée dans la figure suivante :



Figure 5 : Situation du POS par rapport à la ville de Bou Ismail

II.3. Le schéma de structure

Le schéma de structure du site qui se trouve dans le POS n°=8 permet de définir son accessibilité par rapport à la ville. Ce schéma est présenté par la figure n°= 6.

Il est limitée au :

- **Nord** par le chemin de wilaya n°126
- **Est** par les limites communales
- **Sud et l'ouest** par la voie express RN 69 +les limites de POS N09



Figure 6: Schéma de structure

II.4. Le système viarie du POS :

La figure suivante montre le système viarie du POS :

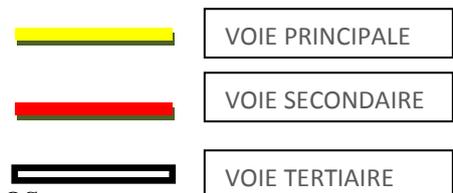
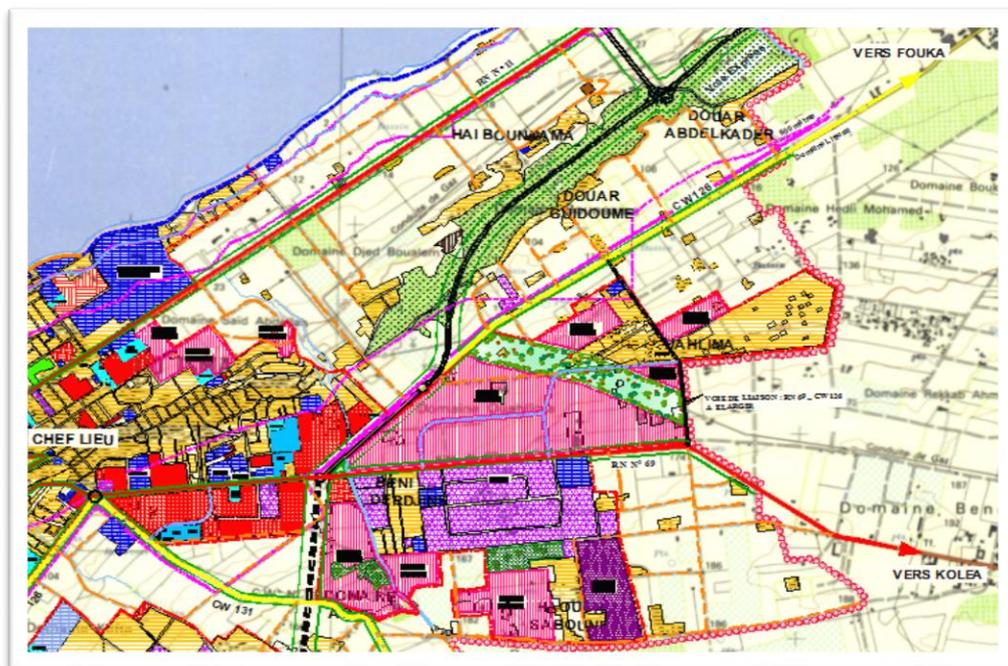


Figure 7 : Système viarie du POS

Nous distinguons 3 types de voies :

1. Une voie principale représentée par le chemin de wilaya n°= 126 (CW 126)

2. Les voies secondaires, qui relient les axes urbains à travers les territoires du POS, sont la voie express et la route nationale n°=69 (RN 69)
3. Les voies tertiaires sont des axes desservant les ilots et les différentes unités d'habitations.

II.5. La proposition du POS

Le POS n°=8 est de superficie 91.15 Ha, qui reconnaît le type d'intervention suivant :

- Développement d'une localité de la taille d'une agglomération secondaire
- Projection de la typologie de l'habitat collectif et restructuration de l'habitat individuel existante
- Réalisation du programme d'équipements d'accompagnements
- Aménagement des espaces extérieur (air de jeux , parking, placette).
- Conforter la zone avec un axe d'animation localisé le long de la voie principale projetée.

Son programme prévu : tribunal, hôtel, de postale , CFPA, CEM, EFE, Lycée, Terrain de sport, maison de jeunes, stade, commerces intègres .

- **Nature du POS** : Restructuration, densification, aménagement
- **Occupation actuelle** :
 - Habitat collectif et individuel
 - EFE
 - Gabarit : R+5, R+12

La figure suivante explique la proposition du POS.

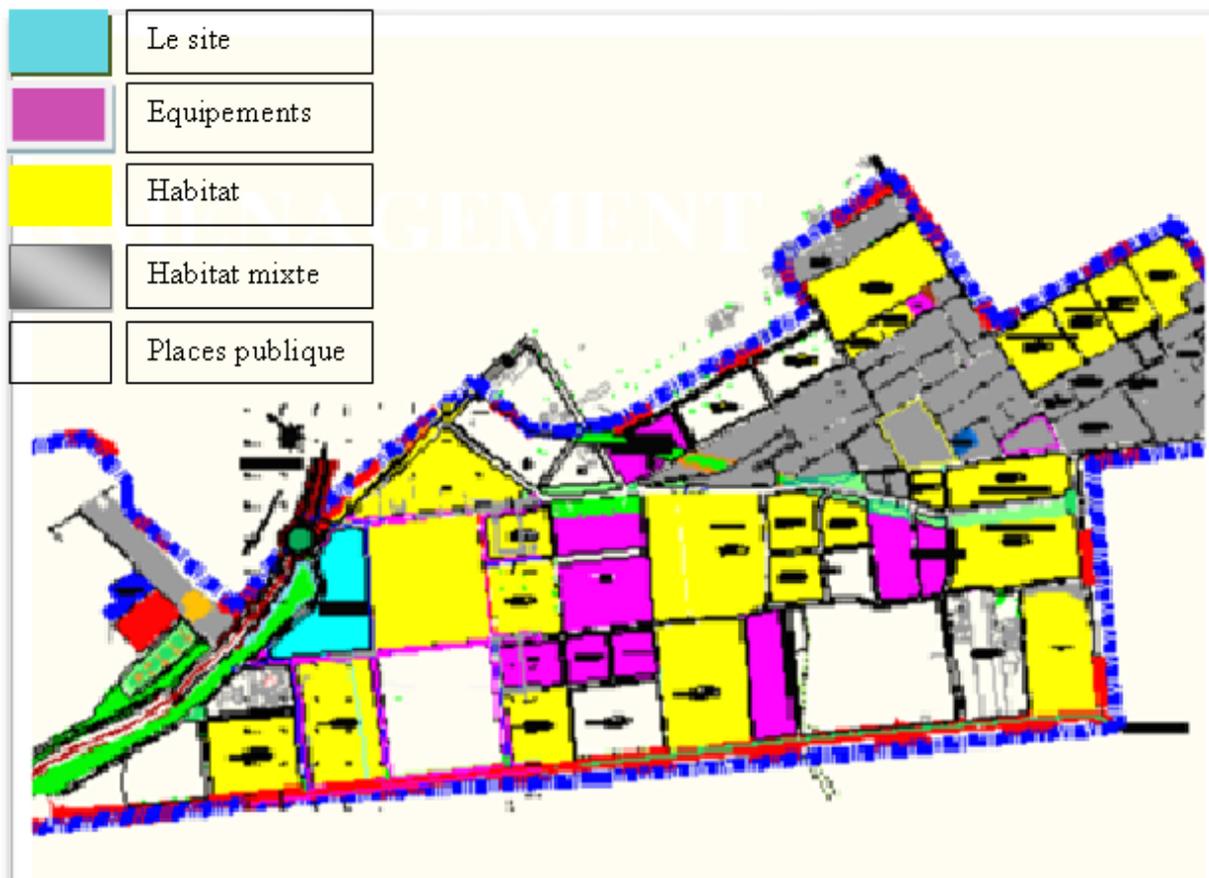


Figure 8 : Proposition du POS

Nous concluons que l'absence de l'hiérarchisation de l'espace du public au privé rend la proposition du POS n'est pas intéressante.

Chapitre III : Connaissance du site d'intervention

III.1. Introduction

Le site et les projets architecturale ont une relation forte car à partir du site que les grands lignes vont émerger.

Nous avons choisi pour notre projet, habitat urbain, un site intéressant pour son implantation dans un milieu urbain. Dans ce chapitre, nous analysons notre site d'intervention par rapport au POS.

III.2. La situation du site par rapport à la ville

Notre site d'intervention fait partie du POS n°=8 de la ville de Bou Ismail dans une zone d'activités émergentes, il s'étend sur une surface de 1,605 Ha. Il est desservi par des voies d'importances différentes, au Nord par la CW126 et voie express, au Sud et l'Ouest par deux voies de desservir et terrain agricole, et il est limité à l'EST par une habitation.

Sa position par rapport à ces voies périphériques, lui assure une bonne insertion urbaine qu'une bonne accessibilité. La vue arienne du site est représentée par la figure suivante:



Figure 9 : Vue aérienne du site d'intervention

Autour de notre site, nous trouvons non seulement les habitats individuel et collectif mais aussi des équipements administratifs et de services.

III.3. La situation du site par rapport au POS

Il se situe au milieu, à la partie ouest du POS n°=8. La figure suivante montre la situation du site d'intervention par rapport au POS.

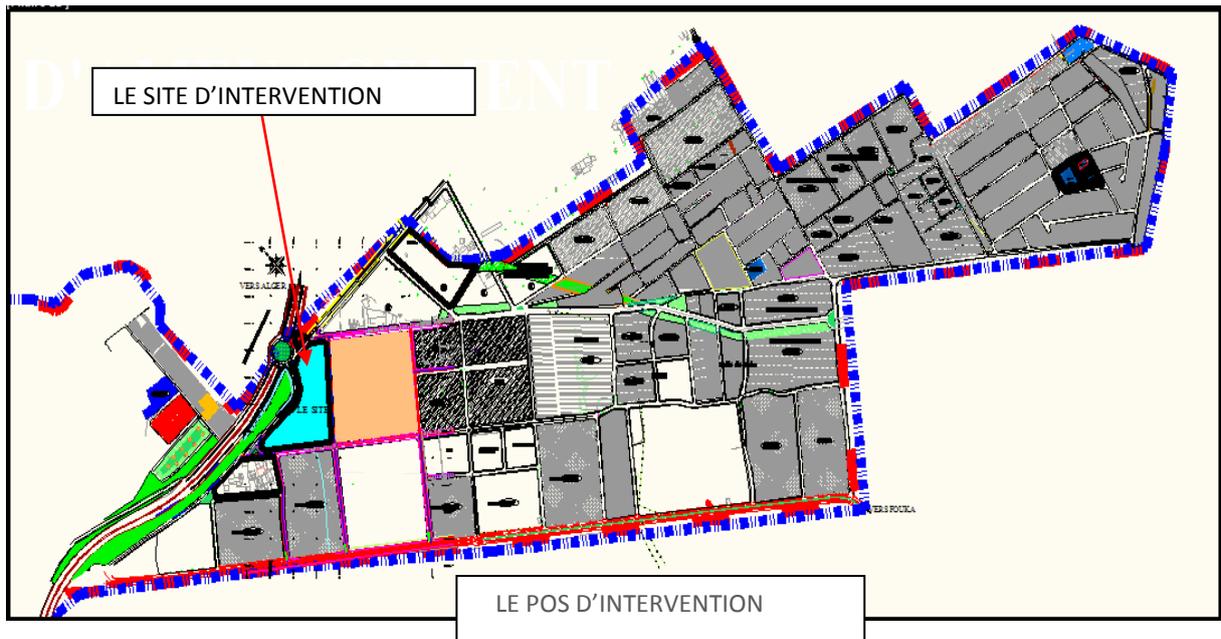
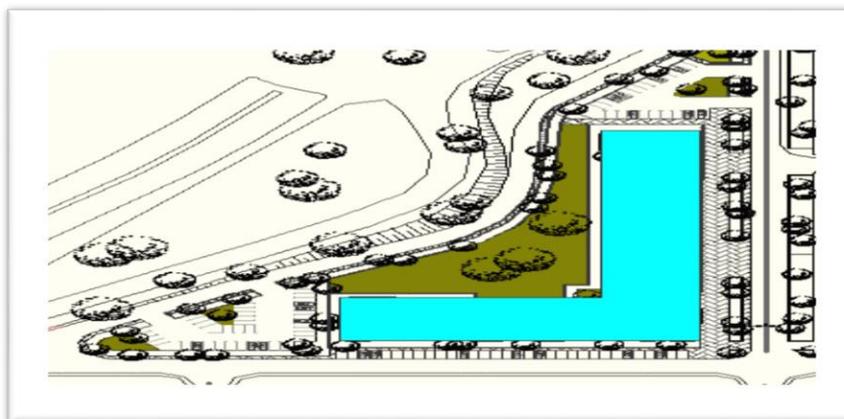


Figure 10:situation du site par rapport au POS

III.4. La proposition POS au site d'intervention

Notre terrain est de 1,605Ha de surface. D'après le POS, nous avons choisi l'habitat collectif de gabarit R+5. Notre site d'intervention est schématisé dans la figure suivante.



Habitat collectif
Surface : 1,605 H
Gabarit :R+12

COS : 44

CES : 15,82

III.5. L'accessibilité

Notre terrain occupe une place stratégique par ses voies, il est accessible par deux cotés, la CW126 et la RN69. Selon la dimension et l'importance, la CW 126 est une voie principale de 12m de largeur et de grande longueur. Les voies secondaires telles que la voie express et les

flux et un moyen. au est figure

voies tertiaires contiennent un mécanisme fort flux piéton L'accessibilité notre terrain montrée par la suivante :

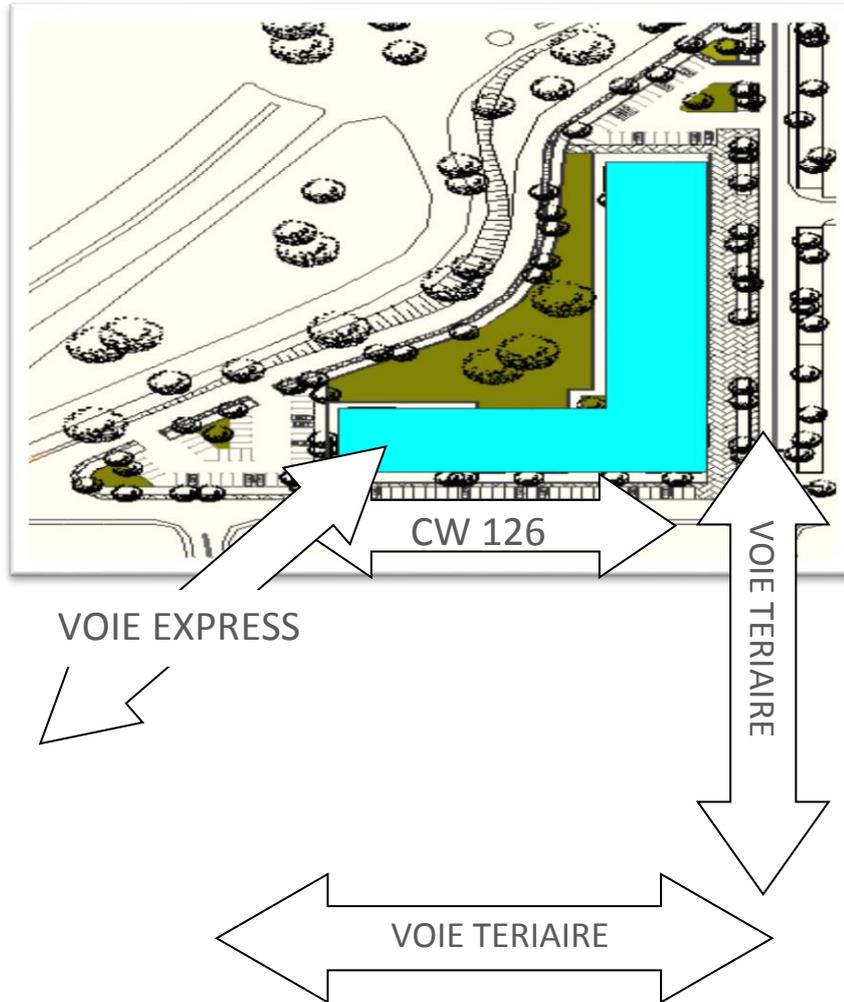


Figure 12 : Accessibilité au terrain.

III.6. L'environnement immédiat

Notre site est limité par la CW 126 et la voie express au Nord. Au Sud et l'Ouest, il est limité par des terrains agricoles et d'habitat individuel. Et par les habitations avec quelques équipements à l'Est. L'environnement immédiat est représenté dans la figure 13.

III.7. Le dimensionnement, la morphologie, l'orientation

Notre terrain, de forme triangulaire, est orienté vers le Nord. Il est de surface totale de 16107m, a une pente négligeable de 3%. La figure 14 présente la coupe de terrain.

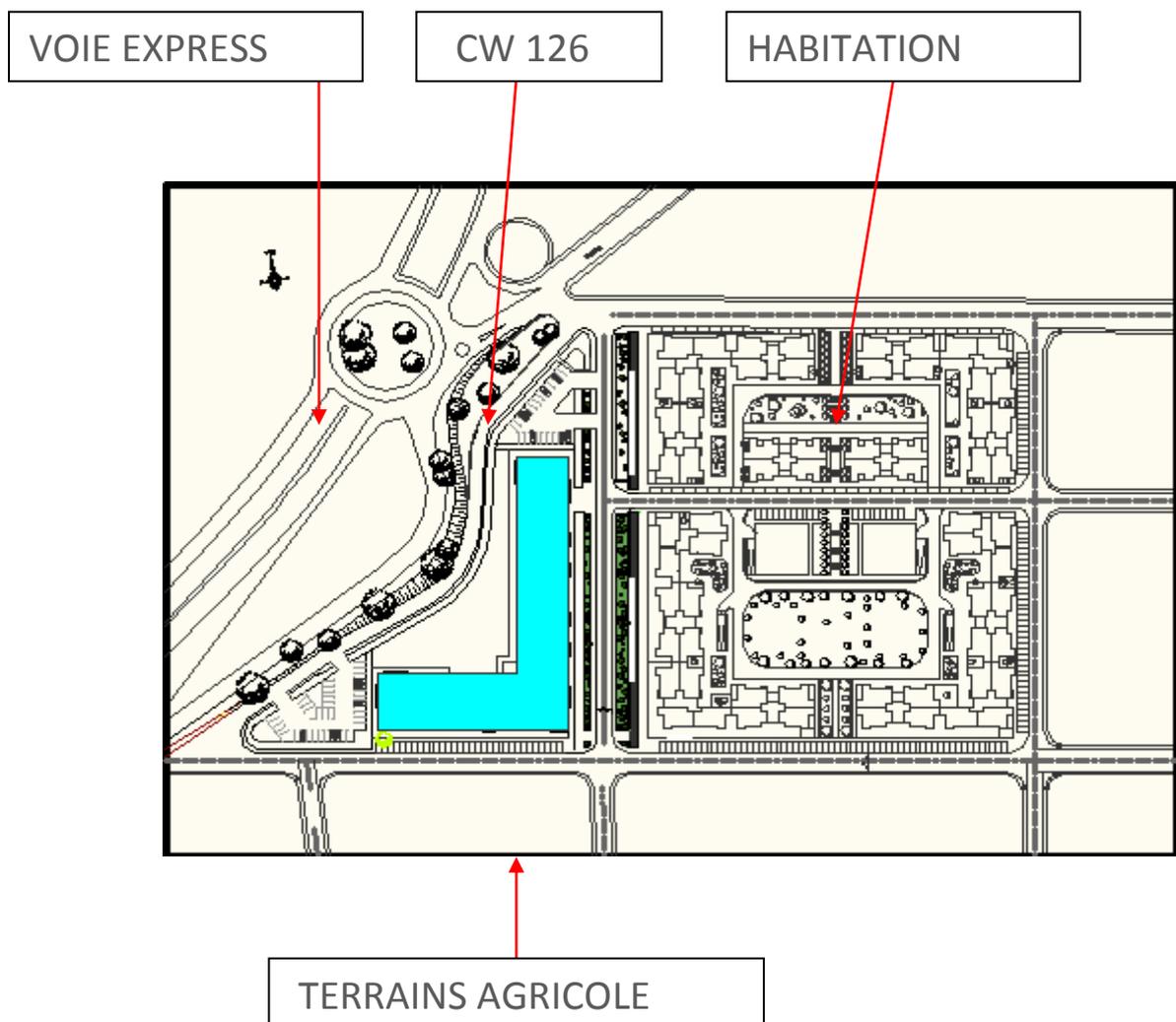


Figure 13: Environnement immédiat de site

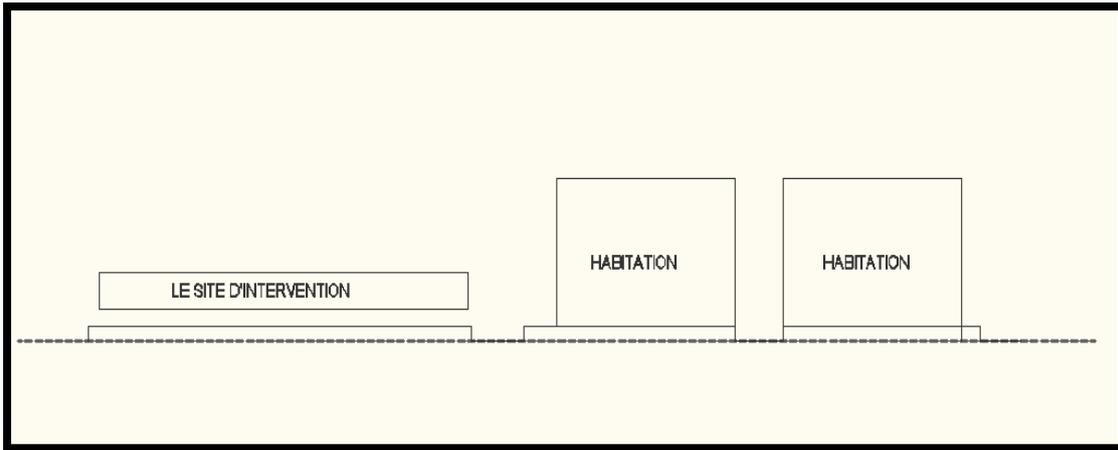
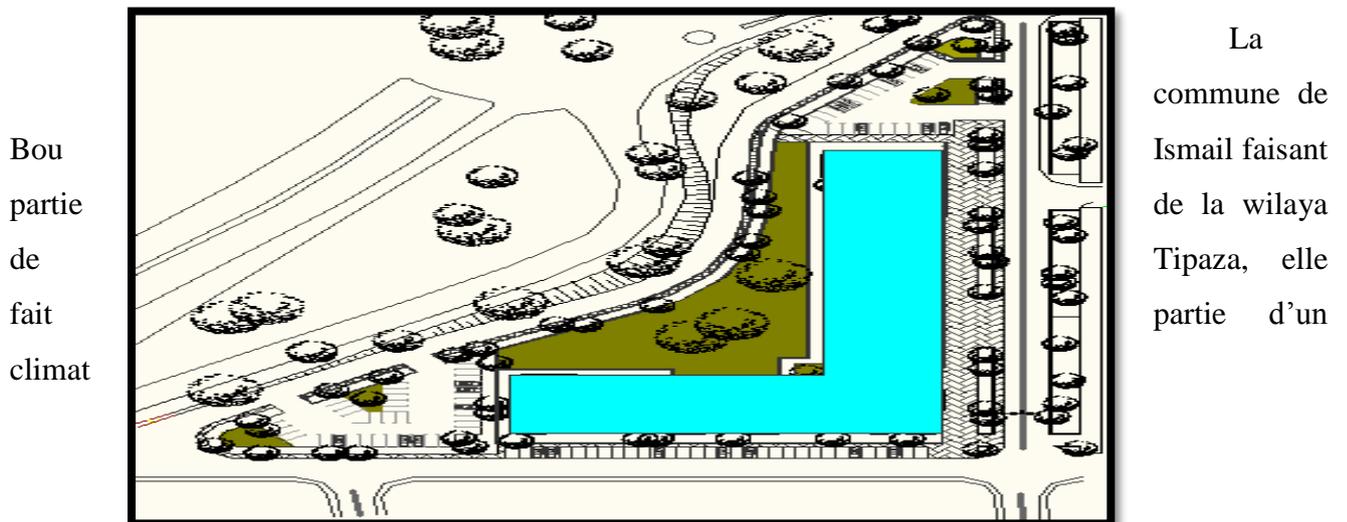


Figure 14 : La coupe de terrain

III.8. La climatologie



méditerranéen froid et pluvieux en hiver, humide et chaud en été.

Notre site d'intervention est bien ensoleillé, il ne présente aucune contrainte

- Les vents : Les vents du nord et de l'est sont les plus fréquents durant l'année, les vents ouest parviennent faiblement quant aux vents sud sont les plus doux.
- Ensoleillement : notre site est orienté vers le Nord.
- Les façades Sud Est sont bien exposées au soleil

La figure suivante représente la climatologie de notre site :

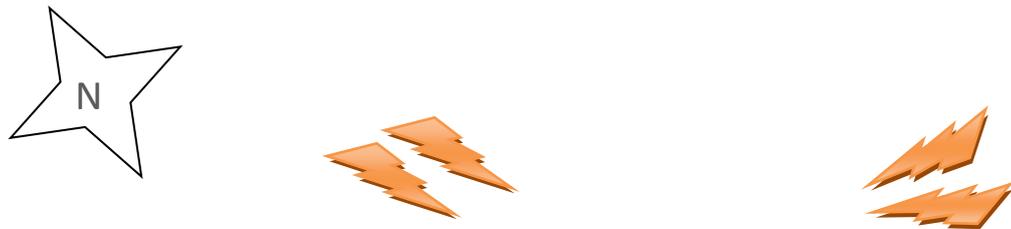


Figure 15 : Climatologie de site

III.9. Les avantages et les inconvénients du notre terrain

Avantages :

- La vue panoramique sur la mer
- Le choix du site est particulièrement recommandé pour l'habitat.
- Notre terrain est bien accessible.

Inconvénients :

- manque d'aménagement extérieur et manque d'air de stationnement.
- Notre terrain est traversé par une ligne électrique
- Soumis à une nuisance sonore à cause de la voie express.

Chapitre IV : Le projet

IV.1. Introduction

D'après l'analyse du site, ses avantages et ses inconvénients, nous avons choisie la démarche proposée par le POS qui est : habitat collectif car la situation de projet dans un milieu urbain

D'autre part, l'habitat collectif qui cible la classe moyenne de la société algérienne qui peuvent acquérir leur logement avec quelque modification que nous avons jugés nécessaire pour le bon fonctionnement du projet et son intégration dans son milieu.

IV.2. La fiche technique

La fiche technique de notre projet contient les éléments suivants :

LE PROJET : opération d'habitat collectif
FICHE TECHNIQUE : notre site se trouve dans le POS N°8 Bous Ismail
Superficie du terrain : 16107 m ²
Nombre de blocs : 7
Superficie bloc A : 418 ,03 m ²
Superficie bloc B : 327 ,93m ²
Nombre de locaux commerciaux : 45
Superficie du commerce bloc A : 253,28m ²
Superficie du commerce bloc B : 243,24m ²
Superficie du parking: parking 1=1600m ² ,parking 2=636m ²
Nombre de place parking: 120 places
Les gabarits : R+5
Nombre de logement : 85
Nombre des F3 :45
Nombre des F4 :40
CES : 15 ,82
COS : 44
Espace vert : 2388 m ²

IV.3. Esprit de plan de masse

Le terrain est subdivisé en 3 parties, à chaque partie nous avons attribué une fonction précise : c'est l'idée générale de la subdivision

1. Espace urbain

La création de cet espace est dans le but d'avoir un espace public (partie EST du site), cet espace permettra à notre projet de s'intégrer dans son milieu et sera aménagé en espace vert et mobilier.

Pour la sécurité des enfants, nous avons fermé l'espace vert et nous n'avons pas laissé accès au véhicule

2. Habitat

L'emplacement de notre projet, la barre d'habitat, dans la partie Est du site dans l'objectif de l'éloigner des fortes nuisances sonores causée par la voie express et pour l'éloigner de la moyenne tension qui existe dans notre terrain.

3. Parking

Afin de lui donner un caractère privé et de l'éloigner de l'habitat, nous avons fait deux bouches, une vers le haut et l'autre vers le bas.

IV.4. Implantation lies au site et espace vert

Le plan de masse est représenté par la figure suivante :

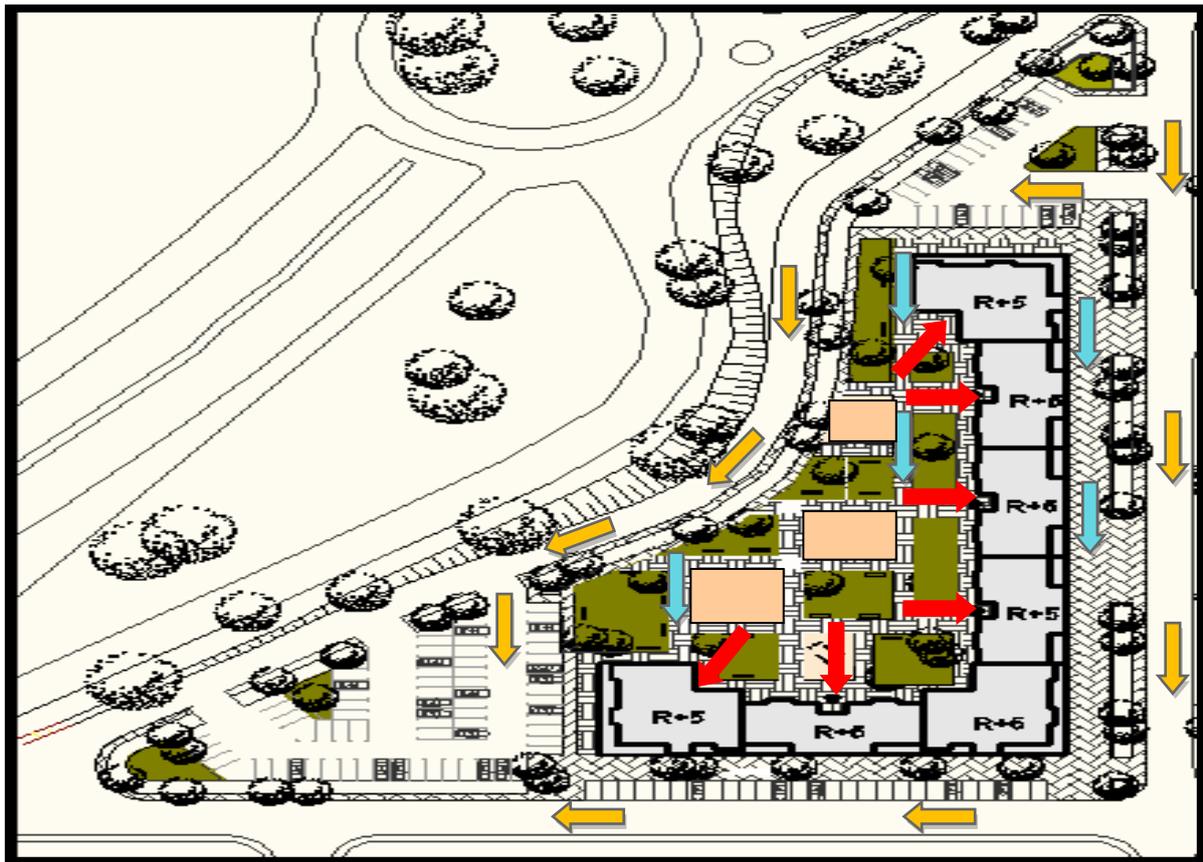
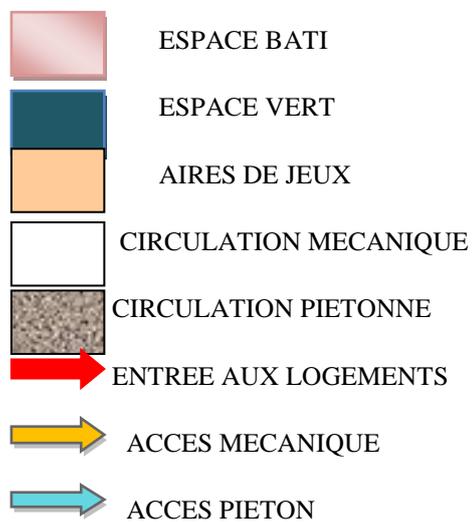


Figure 16 : Plans de masse



Nous avons opté :

- De placer l'espace vert au cœur d'îlot à fin de respecter l'intimité des usagers.
- Les résidents doivent pouvoir s'approprier les espaces extérieurs communs, pour cela ceci doivent être accessible depuis les logements.
- L'accès vers tous ce qui équipements (commerces) ce fait à l'extérieur de l'îlot.

- L'accès à l'unité d'habitation se fait par des accès piétons.
- L'accès aux logements se fait par le cœur d'îlot chaque bloque est doté par un accès.

IV.5. Implantation du projet dans l'environnement

L'implantation du notre projet dans ce site réponds à une logique bien définie :

- De crée un espace urbain et de répondre au POS.
- D'implanter la barre d'habitat afin de l'éloigner des nuisances acoustiques, le cœur d'îlot sera aménagé en espace vert et air de jeu pour les résidents.

L'implantation de notre projet est représentée par la figure ci-dessus:

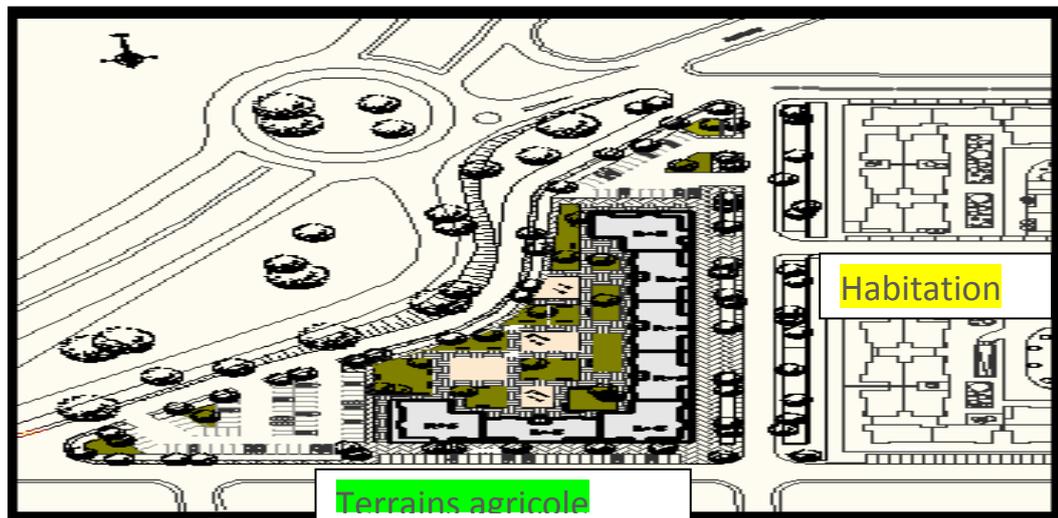


Figure 17 : Implantation de projet

IV.6. Organigramme fonctionnel

L'organigramme fonctionnel est schématisé dans cette figure :

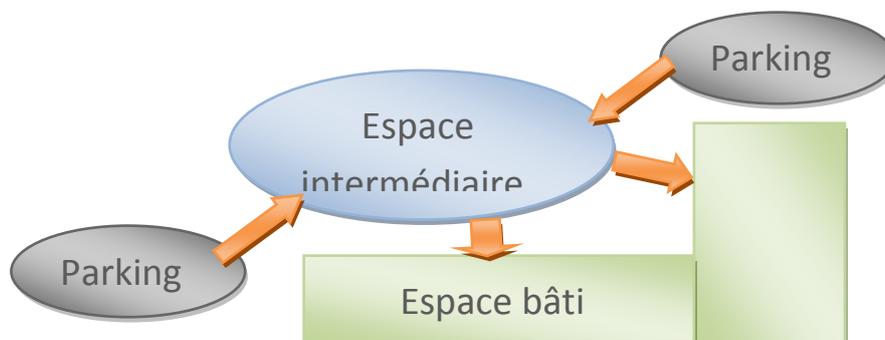


Figure 18 : Organigramme fonctionnel

IV.7. Organisation des blocs

Notre habitation est constituée de deux types de blocs. Un bloc d'angle (A) et un bloc barre (B). La figure suivante schématise l'organisation des blocs.

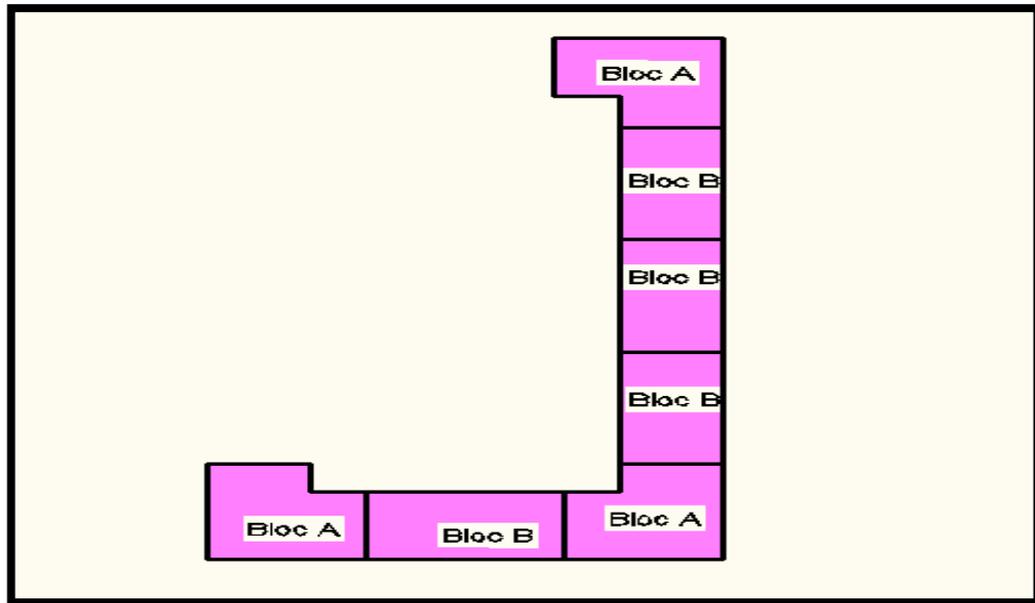


Figure 19 ; Organisation des blocs

Nous avons prévu de projeter l'habitat collectif : COS :44 =0,44 CES :15,82=0 ,15

IV.8. Le parking :

La figure suivante représente le parking

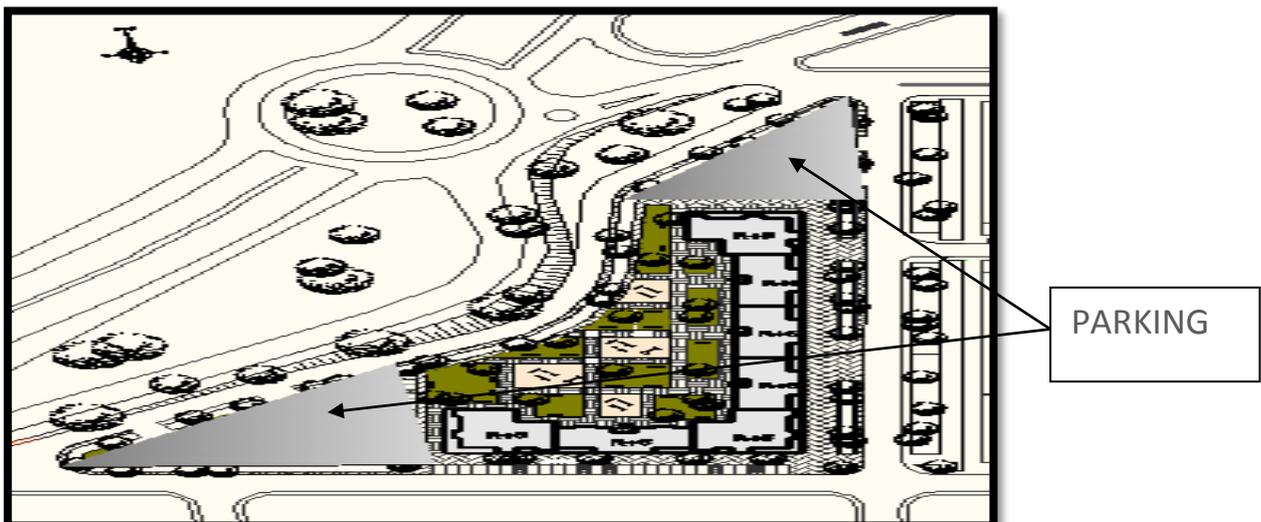


Figure 20 : Le parking

IV.9. Les commerces

Les locaux s'organisent en des unités afin de créer un système de galerie
L'organigramme spatial du commerce présenté dans la figure suivante :

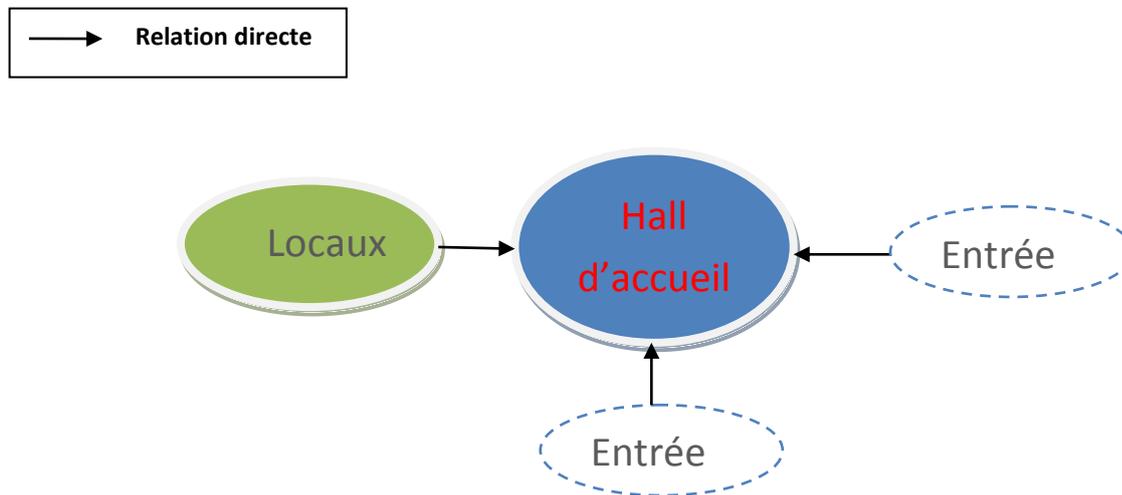


Figure 21 : Organigramme spatial de commerce

IV .10. Les logements

Notre barre d'habitation englobe deux types de blocs avec des gabarits R+5. Le bloc A est un bloc d'angle, qui bénéficie de deux façades, et le bloc B est un bloc barre qui bénéficie aussi de deux façades.

Les logements se répartissent en 3 par palier pour le bloc d'angle, et deux par palier pour le bloc barre qui sont des simplexes F3 et F4. La circulation verticale est assurée par la cage d'escalier.

IV .11. Les Plans

Les figures suivantes présentent les différents plans de notre barre d'habitation.

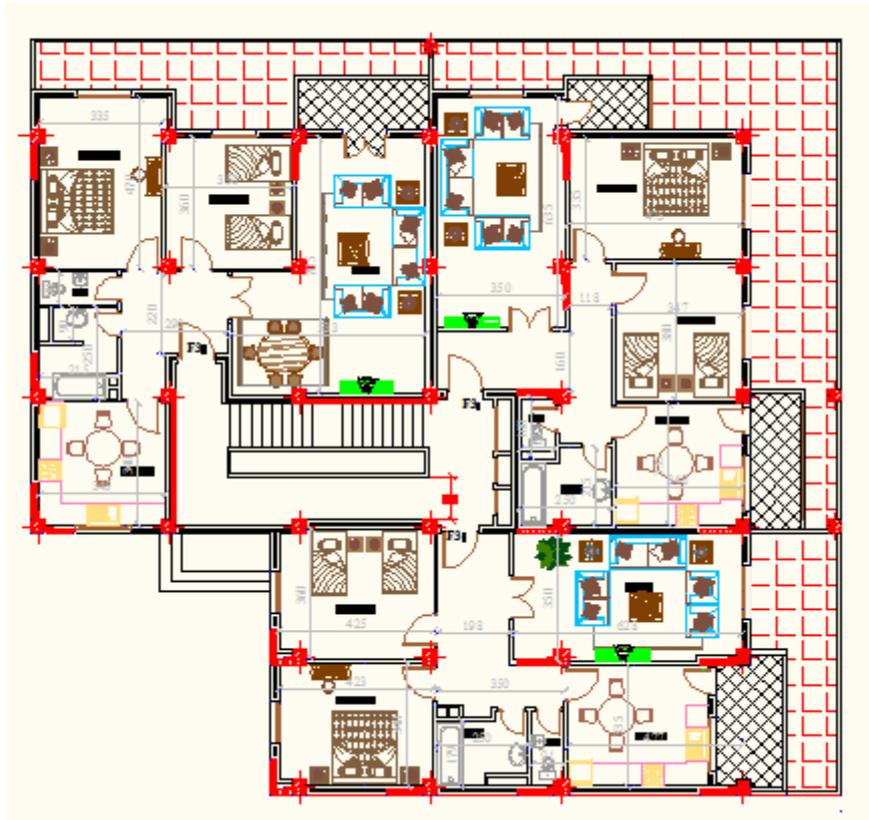


Figure 24 : Plan 2eme étage Bloc A

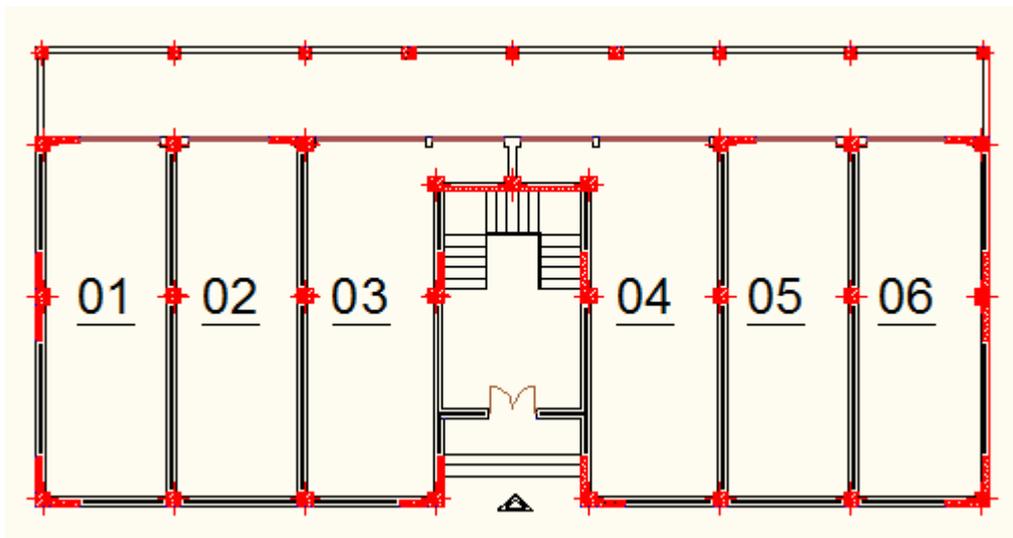


Figure 25 : Plan RDC de Bloc B

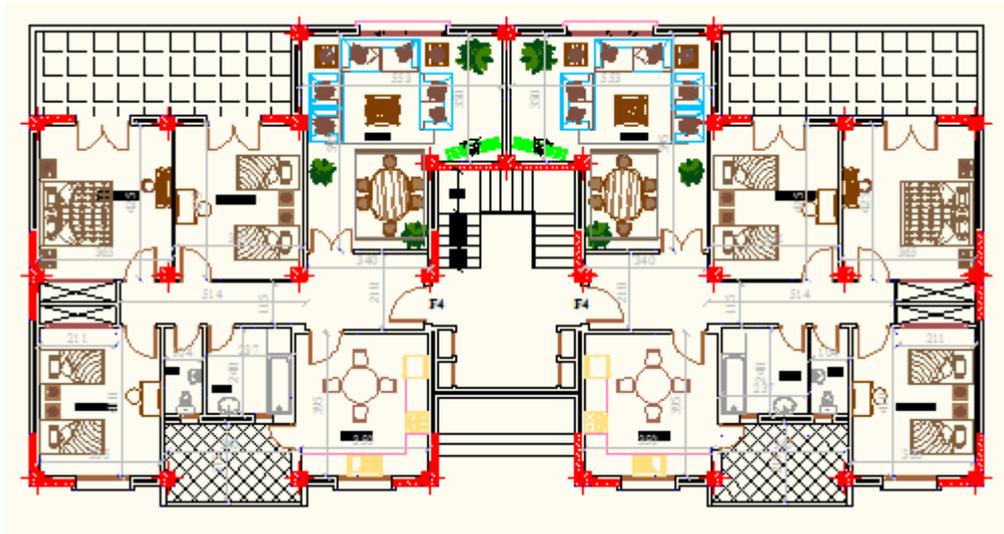


Figure 26 : Plan de 1er Etage de bloc B

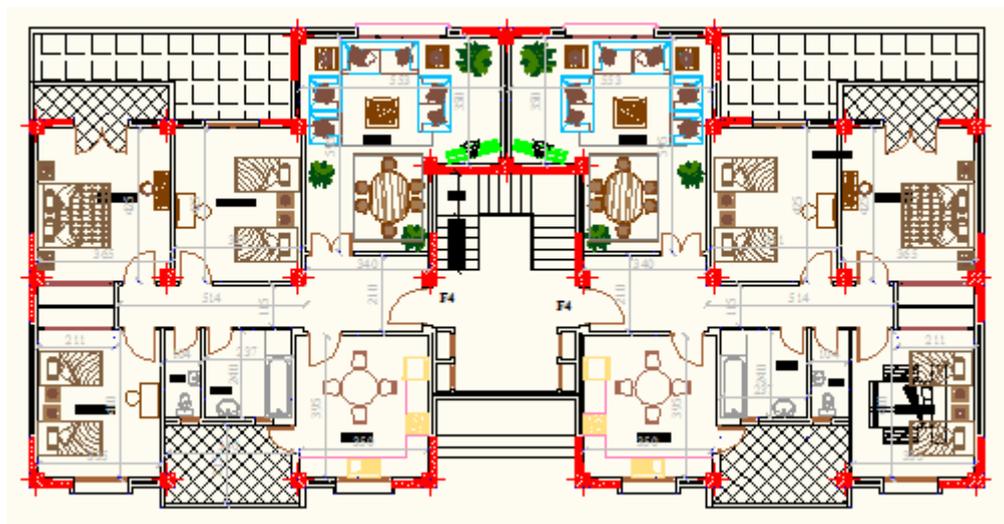


Figure 27 : Plan de 2ème Etage de bloc B

IV. 12. Vue sur façade

Nos intentions dans ce projet, par sa morphologie, se manifestent comme suit : la création des balcons permettront de bénéficier au maximum de la vue sur mer. Et une galerie avec des arcades pour donner plus de valeurs aux locaux et pour le confort des clients. Les figures suivantes présentent la vue sur façade.



Figure 28 : La vue sur façade



Figure 29: La vue sur l'ensemble

Conclusion générale

Les projets d'architecture peuvent être considérés comme la résultante d'un processus de conception complexe à caractère scientifique. Durant toute cette année, nous avons appris comment insérer un projet d'habitat dans un milieu urbain respectant l'environnement ainsi que l'aspect socioculturel des habitants (mode de vie).

Il est nécessaire de produire un projet d'habitat basant sur les caractéristiques qualitatives et quantitatives et mettre en avant les valeurs des habitants. L'étude approfondie est indispensable de tous les paramètres influençant sur la conception d'un ensemble résidentiel afin d'aboutir à une harmonie architecturale.

Notre projet qui nous a été confié porte sur la conception d'un ensemble d'habitat collectif, 85 logements, sur une surface de 1, 605 Ha à Bou Ismail de la Wilaya de TIPAZA.

L'étude de plan d'occupation de sol, POS N°=8, nous a permis de localiser notre terrain d'intervention.

L'analyse de notre site d'intervention par rapport au POS, nous a permis de décrire le développement de notre projet.

Enfin, ce projet nous a aidé de connaître et d'assimiler les connaissances utiles dans notre vie professionnelle.

Références

Bibliographie

- [1] La situation de l'habitat en Algerie
- [2] Les espaces verts, psychologie de l'espace construit, Revue Neufert 67
- [3] Élément de conception architectural
- [4] Françoise Arnold, le logement collectif
- [5] Habitat et Architecture, option habitat, 2007 /2008
- [6] Habitat et Architecture, option habitat 2013/2014.

Web graphie

- [7] [http://www .Habitat collectif méditerranéen et dynamique des espaces ouverts.htm](http://www.Habitat collectif méditerranéen et dynamique des espaces ouverts.htm)
- [8] Encarta2008
- [9] <http://www.habitat de sud Algerie.free.fr>
- [10] [http://fr .wikipedia .org/wiki/Jardin_communautaire.](http://fr .wikipedia .org/wiki/Jardin_communautaire)